RÉDACTION ADMINISTRATION

RUREAU DES ABONNEMENTS

i mois \$ mois \$ mois 4 ma # Trisse. Fr. 1 50 4 — 6 50 12 — Etranger > 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de pesies Les abonnements partent du 1° et du 16 de chaque meias

ADMINISTRATION UREAU DES ABONNEMENTS Japrimeris Saint-Paul Ivenue de Pérolles, Fribeurg, Saince ABONNEMENTS de mois 4 mois 4 mois 4 mois 4 mois 1 mois 1 mois 1 mois 1 mois 1 mois 2 mois 2 mois 2 mois 2 mois 3 mois

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

ASSESSED DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

Rue St-Pierre PRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Pribourg, canton 15 cent.
La Suisse. . . . 20 , la ligne ou l'Etrangee . . . 25 , son espace.

Nouvelles du jour

Les Serbes et les Albanais sont en core aux prises devant Prizrend; mais les renseignements arrivés sur leurs forces respectives permettent de dire que l'armée serbe viendra assez rapidement à bout de l'insurrection

L'Autriche et l'Italie ont donné à Belgrade le conseil pressant de res-pecter les décisions de la conférence de Londres, c'est-à-dire de ne pas étendre les opérations au territoir l'Albanie autonome. Cependant, dit un communiqué de Vienne, si l'étatmajor serbe jugeait indispensable de major serbe jugeatt indispensable de pénétrer sur le territoire albanais, l'Autriche tolérerait cette action, à condition que le cabinet de Belgrade donnat l'assurance qu'elle n'aurait

qu'un caractère temporaire.

Les événements survenus inspirent
à la diplomatie autrichienne de hâter l'organisation de l'Albanie indépendante. Le prince de Wied est atter à Vienne au cours de ce mois. On sait que l'Autriche et l'Italie se sont enten-dues pour faire donner le trône d'Al-banie au prince de Wied, dont la visite à Vienne aura pour but d'établir les conditions de stabilité du futur gouvernement.

A Constantinople, on émet l'espoir que l'accord gréco-turc sera facile-ment établi. Mais ces assurances et cet optimisme ne sont que destinés à faire croire à la modération turque, tandis que, en réalité, la Sublime-Porte entend faire fi du traité de Londres qui laissait aux puissances le soin de déterminer le sort des îles de la mer Egée. La Turquie veut, sur ce point, traiter en tête-à-tête avec la point, traiter en tête-à-tête avec la Grèce, et son gouvernement adresse aux puissances un memorandum pour les préparer à l'idée de voir un nouveau trou se produire dans le traité de Londres. Elle est bien décidée à reprendre la plupart des îles de la mer Egée, et la notification de cette volonté est appuyée par une armée 300,000 hommes, massée en Asie Mineure, en vue de l'île de Chio.

Le général bulgare Radko Dimitrief, nouveau ministre de Bulgarie à Saint-Pétersbourg, a déclaré, en arrivant dans la capitale russe, qu'il n'était chargé d'aucune mission spéciale et qu'il reprenait simplement les affaires de son prédécesseur. On le croira d'autant plus qu'il n'est pas l'homme de confiance du parti qui est actuel-lement au pouvoir à Sofia. On peut même supposer que le général Savof et ses amis, qu'on appelle les « macédoniens », ont sollicité du tsar Fer-dinand l'éloignement du général Di-mitrief, le seul homme qui se soit prononcé contre la guerre avec les Serbes, parce qu'ils craignent, à la suite des désastres subis, un mouvement populaire qui donnerait le pouvoir à ce général.

C'est le 26 octobre que les électeurs italiens sont appelés à renouveler in-tégralement la Chambre des députés. Jamais journée politique n'aura été plus importante dans la Péninsule, car, par suite de la nouvelle loi électorale, des masses nouvelles d'électeurs vont entrer en jeu. Le message du gouvernement estime à 5,353,042 le nombre des citoyens à qui la nouvelle loi accorde pour la première fois le droit de voter. De quel côté feront-ils pencher la balance? C'est la quesangoissante que se posent tous les partis. On se préoccupe en particulier de l'attitude qu'adopteront les cathode l'attitude qu'adopteront de l'attitude qu'adopteront les caul-liques. C'est d'eux que dépendra le sort des élections dans beaucoup d'ar-rondissements. Mais prendront-ils part au scrutin? Le Vatican les en empêchera-t-il?

On sait que, le lendemain de la prise de Rome par l'armée du roi Victor-Emmanuel II, Pie IX ayait défendu sévèrement aux catholiques italiens de participer à la vie politi-que. Ils ne devaient rien avoir de commun avec un gouvernement qui avait spolié le Pape de ses Etats et foulé aux pieds les droits les plus imprescripti-bles de la Papauté. C'est ce qu'on a appelé la règle du non expedit. Neletti nè elettori, ni élus ni électeurs tel était le mot d'ordre que Pie IX avait donné aux catholiques italiens. avait donné aux catholiques italiens. Pendant son long pontificat, Léon XIII s'en tint strictement aux directions de son prédécesseur, et même il les ac-centua. En 1888, un mouvement d'opposition s'étant fait sentir dans le parti catholique, le Pape, par l'organe de la Sacrée Pénitencerie, publia une déci-sion qui transformait le non expedit en un non licet (une défense), qui liait en quelque sorte la conscience des ca-

Avec l'avènement de Pie X sur le Avec l'avenement de Pie X sur le siège de Saint-Pierre, la situation changea quelque peu. Le nouveau Pape prit en considération les intérêts religieux de l'Italie gravement menacés par la marée montante du sociaet de la franc-maconnerie. Aux élections générales de 1904, il envoya des instructions spéciales aux évêques les autorisant, dans certaines circ fes autorisant, dans certaines circons-tances, à permettre aux catholiques de prendre part aux élections. Le non expedit n'était pas abrogé; il restait toujours, comme il reste encore au-jourd'hui, la règle fondamentale de

ce que l'on pourrait appeler la politi-que du Vatican en Italie. En 1905, Pie X publia l'encyclique Fermo proposito où il codifiait en quelque sorte les nouvelles directions pontificales sur le terrain électoral.

Beaucoup de catholiques italiens fi-nirent peu à peu par s'imaginer que le non expedit était aboli et que dorénavant ils pourraient prendre part aux élections, comme les autres ci-toyens. Les élections de 1909 marquèrent une grande participation des catholiques au scrutin. Une vingtaine catholiques au de députés catholiques entrèrent à la

Un groupe catholique au Parlement pouvait donner lieu à de graves con-séquences politiques. Pie X s'en in-quiéta. Il fit savoir qu'il ne s'opposerait pas à ce que certains catholi-ques fussent nommés députés, mais qu'il ne voulait pas de « députés catholiques », c'est-à-dire de parti ca-

Ce sont ces mêmes directions qui scront appliquées aux prochaines élections. Résumons-les. En règle gé-nérale, le non expedit est maintenu. Il appartient aux évêques de décider si les catholiques doivent prendre part au scrutin ou s'ils doivent s'abstenir. Vatican leur laisse à cet égard pleine liberté.

En principe, les évêques permet tront aux catholiques de voter pour empêcher l'élection d'un candidat révolutionnaire ou anticlérical. Dans co cas, les catholiques voteront pour le candidat libéral qui leur promettra candidat libéral qui leur prometira de ne pas combattre les principes fondamentaux du programme catho-lique, qui leur promettra par exemple d'empêcher la loi sur le divorce et de riser l'enseignement religieux à l'école.

Sauf quélques rares exceptions, le Pape n'autorisera pas l'élection de nouveaux députés catholiques. Les

députés sortants pourront être réélus. Les catholiques italiens suivront docilement les directions pontificales, bien que, ici ou là, certains symptô-mes de résistance se soient manifestés.

On prévoit que les catholiques vodans de nombreux arrondissements. Il en est un cependant où, depnis 1870, le Vatican ne leur a ja-

mais permis de voter et où ils ne voteront pas non plus cette année. C'est celui de Rome. On comprend que le Pape maintienne le non expedit dans la capitale du monde catholique. On assure que le Saint-Siège publiera prochaînement une note officielle pour prochainement une note officielle pour défendre de nouveau aux catholiques de Rome de prendre part aux élections et pour expliquer les raisons qui l'engagent à tenir à cette mesure.

Les forces hydrauliques au Conseil des Etats

Aujourd'hui, le Conseil des Etats a poussé la discussion du projet jusqu'à l'article 40. La lutte engagée hier sur les articles 9 et 10 s'est terminée ce matin par une nouvelle victoire des défenseur par une nouvelle victoire des défenseurs des compétences cantonales. Un journal radical bernois, l'Intelligenzblatt, se plaint du Kantenligeist qui triomphe au Conseil des Etats. Il a soin de passer sous silence la part que les représentants radicaux d'Argovie, Soleure, Schaffhouse et Appenzell-Extérieur ont prise à cette résistance cantonaliste. Sans doute, MM. Ochsner, Roten, Cardinaux, Brügger, Py thon et Wirz ont joué un rôle actif dans thon et Wirz ont joué un role actif dans les succès remportés ces jours, mais ces représentants de la Suisse conservatrice se trouvaient sur un terrain solide et en forte compagnie.

A l'art. 9, la commission investissait le Conseil fédéral du droit de concesionne le light par le cours d'ou en c

sionner lui-même les cours d'eau restent inutilisés longtemps, malgré offres équitables que l'on refuse sans justes motifs.

justes motifs. C'était tout simplement déposséder les cantons du droit de concession que feur garantissent la Constitution et la loi ellemême débattue en ce moment. On repre nait d'une main ce qu'on donnait

L'un des représentants du Valais, M L'un des représentants du Valais, M. flenri Roten, a bien fair ressortir tout ce qu'il y avait d'humiliant pour les can-tons dans le texte de la commission, Ce texte suppose, en effet, que certains can-tons sont capables de laisser dormir sur place leurs trésors hydrauliques, malgre piace seurs tresors nyuraniques, majgre tous les clients qui se présenteraient pour les mettre en valeur. Croyez-vous, a dit M. Roten, que les gouvernements can-cionaux manquent à ce point d'intelli-gence et d'esprit progressiste? Et M. Roten a proposé la suppression de ce malencouleux extides. malencontreux article.

Aussitôt le président de la commis sion, M. Isler, a senti le besoin de four sion, M. Isler, a senti le besoin de four-nir une interprétation rassurante. Cet article, selon lui, n'est pas dirigé contre les cantons. On a voulu viser plutô d'autres propriétaires des cours d'eau, tels que districts, communes, corporaet riverains.

S'il en est ainsi, a dit M. Baumann député d'Appenzell-Extérieur, pourquoi ne le dites vous pas et pourquoi passezvous par-dessus la tête des cantons pour est ainsi, a dit M. Baumann mettre à la raison les communes réfrac

Et M. Baumann a proposé le texte suivant auquel M. Rolen s'est empressé de se rallier:

Si, malgré des offres d'utilisation équi Si, malgré des offres d'utilisation équi-tables, et sans de justes motifs, le district, la commune, la corporation ou le riverain ivvesti du droit de disposition s'abstient, pendant un temps prolongé, d'utiliser lui-méme ou de faire utiliser par d'autres les forces hydrauliques d'un cours d'eau public, le gouvernement cantonal pourra, au nom de l'ayant-droit, accorder des droits d'utili-sation.

La décision octroyant ces droits peut être, dans les 60 jours, déférée au Conseil fédéral

M. Keller, d'Argovie, et M. Wirz, d'Obwald, ont aussi proposé des atténuations au texte de la commission.

M. Geel, de Saint-Gall, amende le texte de M. Baumann en ajoutant que le re-cours peut être dirigé aussi contre le re-fus d'une concession.

Ainsi amendée, la proposition de M.
Baumann a 416 adoutée nos 27

Baumann a été adoptée par 37 voix con-tre 1. Auparavant, le Conseil avait adopté que le texte de la commission, sorti toui les amendements Keller et Wirz, si bien

que le texte de la commission, sorti tout meurtri de ces scruttins partiels, fut abandonné même par M. Isler. Ensuite, l'assemblée a repris la discus-sion de l'article 10, interrompue hier. Cet article donne à la Confédération le droit d'utilisation d'un cours d'eau pu-blic « pour l'accomplissement des tâches qui lui incombent. . Cela veut dire que les C. F. F. pourront acquérir des for-ces motrices sans en demander la con-

ces motrices sans en demander la concession aux cantons. Ils doivent toutefois indemniser les propriétaires du
cours d'eau.

M. Ochsner (Schwyz) a proposé la
suppression de cet article, qu'il juge inconstitutionnel.

MM. Isler, Usteri, Calonder, citent
plusieurs articles de la Constitution pour
justifier le texte de la commission. Mais
M. Brügger (Grisons) trouve que les articles cités ne sont pas pertinents.

M. Von Arx, président du Conseil
d'administration des C. F. F., cherche à
rassurer M. Ochsner en disant que les
Chemins de fer fédéraux se montreront
acconuncdants lorsqu'ils négocieront avec accommodants lorsqu'ils négocieront avec le canton de Schwyz l'acquisition des forces de l'Etzel.

Au vote, l'article 10 a été maintenu par 25 voix contre 12. Mais auparavant, on l'avait amélioré en adoptant la pro-position de M. Munzinger relative à l'in-demnité, que la commission voulait simplement « convenable ». D'après la constitue de la contra l simplement e convenante s. D'apres la commission, la Confédération devrait payer moins cher qu'un particulier ou qu'une société d'actionnaires. L'adoption de l'amendement Munzinger permet aux expropriés de recevoir toute l'indemnité à laquelle ils ont droit.

Une nouvelle rencontre a eu lieu aux article 14 et 18, sur lesquels MM. Pythor et Cardinaux ont fait des observation et Cardinaux ont fait des observations qui ont été admises. Selon l'avis exprimé par M. Python et formulé dans une pro-position de M. Böhi (Thurgovie), à la-quelle le représentant fribourgeois s'est joint, l'approbation fédérale ne devra être requise pour l'installation des usi etre requise pour l'installation des usi-nes hydrauliques que lorsque ces ouvra-ges auront une influence directe sur les sections de cours d'eau corrigées à l'aide de subventions fédérales.

A la suite des pétitions des partisans de la navigation fluviale, la commission a présenté un nouveau texte pour les articles 16, 17 et 18 relatifs à la naviga-

Ce texte a été adonté sans opposition Toutefois, le Conseil a accepté par voix contre 5 une adjonction prop-par M. Cardinaux, portant que les us par 23 hydrauliques préexistantes devront indemnisées si elles subissent un dom-mage sensible par le fait des travaux de navigation.

La loi sur les fabriques au Conseil national

Art. 10. - Le Conseil écarte par voix contre 25 un amendement de M. Grimm tendant à interdire l'exclusion temporaire des ouvriers, lorsque par leur conduite ils troublent le travail un ou comp romettent la sécurité

L'article 11 a trait aux amendes, qu'i soumet à des prescriptions limitatives. 3me alinéa. Le fabricant ou son repré-3me alinéa. Le fabricant ou son repre-sentant responsable confirmera par sa signature les amendes excédant 25 cen-times et les communiquera à l'ouvrier, en indiquant les motifs 4me alinéa. Les amendes ne peuvent dépasser le quart du salaire journalier; le produit en sera employé dans l'intérêt des ouvriers et notamment versé dans des cais-

ses de secours.

M. Emile Hofmann (Thurgovie) propose de rédiger comme suit l'article 11 c Il est interdit d'infliger des amende aux ouvriers >.

MM. Burckhardt (Bâle-Ville) et Ro MM. Burcknard (Bale-vine) et No-bert Forrer (Saint-Gall) proposent d'a-jouter au 3^{mo} alinéa la disposition sui-vante : « Si l'amende dépasse 25 centi-mes, la décision du fabricant pourra être, dans le délai de cinq jours à partir de la réception, déférée par voie de re cours à une autorité désignée par le gouent cantonal. La décision de cette

vernement cantonal. La decision de cene assemblée est sans appel. , MM. Wild et Charbonnet, rappor-teurs : Jusqu'ici, l'amende pouvait at-teindre la moitié du salaire, et les ouvriers se plaignaient souvent de ne recevoir notification des amendes que le jour de la paie.

M. Legler: Les amendes constituent une injustice à l'égard des ouvriers. Di-erses expériences montrent que l'on

verses expériences montrent que l'on peut fort bien s'en passer. M. Pflüger (Zurich) : Les amendes sont une institution humiliante et avi-lissante pour les ouvriers, qui seuls dans notre état social y sont soumis. Certains

en infligent pour plusieurs milliers de francs par année; par exemple, une fa-brique de Schaffhouse, qui a même at-teint le chiffre de 7,900 francs! Il est teint le chiffre de 7,900 francs! Il est possible que dans certains cas les amen-des facilitent la discipline, et qu'elles exercent sur quelques-uns une influence salutaire. Mais nous ne devons pas nous placer à un point de vue aussi médiocre. Les ouvriers attachent plus d'impor

cre. Les ouvriers attachent plus d'impor-tance à la suppression des amendes qu'à toute autre disposition de la loi. Car les amendes sont une offense à la classe ou-vrière et un affront à la démocratie. M. Burckhardt : M. Robert Forrer et moi, nous nous plaçons sur le terrain de la commission. Mais nous voulons formuler une proposition de concilia-tion. Les dispositions du troisième ali-més cont expellentes, elles constituent un néa sont excellentes, elles constituent un frein pour les amendes. On ne peut pas frein pour les amendes. On ne peut pas se passer des amendes. Leur suppression obligerait les patrons à congédier plus souvent les ouvriers, ce qui serait con-traire aux intérêts de ces derniers. Dans la plupart des fabriques, on n'en use qu'avec équité. Mais ailleurs il y a des la plupart des fabriques de les contramplires qu'avec equite. Mais ailleurs il y a des abus. Les patrons et les contremaltres sont à la fois juges et parties. Et le re-cours au patron contre les décisions des contremaîtres, c'est le recours du diable à sa grand'mère. Il faut que les ouvriers obtiennent une garantie en même temps qu'une satisfaction morale sur ce point. M. Schulthers conseiller fédéral pro-

M. Schulthess, conseiller fédéral, propose l'amendement suivant : « La publication des amendes par voie d'affichage ou par tout autre moyen analogue est

MM. Guyer (Zurich) et Weber-Frey Argovie) demandent le maintien des

M. Alfred Frey (Zurich) considère que M. Alfred Frey (Zurich) considère que la suppression des amendes serait un grand mal qu'il convient d'éviter. Des milliers d'entreprises ne sont pas en mesure d'édicter des amendes, car elles sont, en raison de leur petitesse, dans l'impossibilité de les affecter à des institutions en faveur des ouvriers. L'orateur prouve par des statistiques que les amendes n'ont pas l'extension qu'on vent leur attribuer. veut leur attribuer.

M. Willemin (Genève) : Le maintien M. Willemin (deneve): Le maintier de l'ordre et de la discipline dans les fa briques ne dépend pas de l'existence ou de la suppression des amendes. Si les patrons ont des griefs sérieux à fair

patrons ont des griefs sérieux à faire valoir, ils n'ont qu'à recourir à l'exclusion temporaire de l'ouvrier.

M. Schulthess, conseiller fédéral : Le système des amendes du projet diffère profondément du système de la loi de 1877. Le patron n'édicte plus les amendes pour lui-même, mais dans l'intérêt général, dans l'intérêt même des ouvriers. Ce système ressemble à celui de la loi anglaise de 1896. Les amendes sont-elles humiliantes? Ne le sont-elles pas moins que des observations blessansont-elles numinantes? Ne le sont-elles pas moins que des observations blessan-tes? Personnellement, je ne demanderais pas mieux que de supprimer les amen-des, mais en présence des inconvénients qu'entraînerait cette interdiction, je ne puis m'y résoudre. Les abus sont en dipuis my resoudre. Les abus sont en di-minution, et nous devons avoir con-fiance en l'avenir. Limitez les amendes au strict minimum, et assurez ainsi le sort de la loi. Le débat est clos. Le vote est renvoyé.

Interpellation

Le groupe socialiste du Conseil na Le groupe socialiste du Conseil na-tional a déposé une interpellation de-mandant au Conseil fédéral des explica-tions au sujet des peines extraordinaire-ment sévères prononcées pendant les manœuvres de la 2^{mo} division, sur instructions du commandant de la division colonel de Loys, contre des hommes des 6^{me} et 7^{me} régiments. M. Graber, de La Chaux-de-Fonds, développera l'interpel-lation, qui vraisemblablement sera trai-tée en même temps que celle relative aux incidents de la Fluëla. Cette affaire sera probablement discufée lundi ou mardi probablement discutée lundi ou mardi

Le groupe radical

Le groupe radical démocratique de l'Assemblée fédérale a tenu hier soir une l'Assemblée l'édérale à tenu îner soir une réunion pour discuter le projet de loi sur les fabriques et pour compléter son comité. M. Lachenal, député au Conseil des Étals, a été nommé vice-président. Dans la discussion du projet de loi sur Dans la discussion du projet de loi sur les fabriques, un long débat s'est engagé sur la question du droit de coalition des ouvriers. Une proposition a été déposée demandant des garanties à ce sujet. Le groupe a décidé cependant de ne pas compromettre le sort du projet.

La démission de M. Daucourt

Porrentruy, 2 octobre.

Hier, M. Ernest Daucourt, conseil-ler national, a adressé au Conseil exé-cutif du canton de Berne sa démission

ler national, a adressé au Conseil exé-cutif du canton de Berne sa démission de préfet du district de Porrentruy. Le chef du parti conservateur-catho-lique du Jura occupe les fonctions pré-fectorales de ce district depuis le 12 août lique du Jura occupe les fonctions pré-fectorales de ce district depuis le 1er août 1894. Il donne sa démission pour le 31 dé-cembre prochain. « l'ai cherché, dans la mesure de mes forces, dit-il dans sa let-tre au Conseil exécutif, à répondre à la confiance qu'à cinq reprises le peuple a bien voulu me témoigner, sans omettre d'assurer, dans la sphère de mes attri-butions, tout ce qui vous est dû, Mes-sieurs, de déférence et de respect. En tout cas, je me retire avec la conscience tout cas, je me retire avec la conscience de n'avoir commis sciemment aucun acte d'injustice et de partialité, et je crois d'injustice et de partialité, et je crois avoir travaillé, pendant cette période presque achevée de vingt années, à la pacification des esprits, malgré bien des obstacles et bien des déceptions. > On savait, à Porrentruy, que M. le préfet Daucourt avait l'intention de démissionner, ou tout au moins, de ne pas accepter de réélection à la fin de la dériede avait et acut 4014 Meis de la contract le contract de la contract de

période expirant le 1e- août 1914, Mais periode expirant to 1st août 1914. Mais ses amis politiques mêmes ne s'attendaient point à une aussi brusque détermination. C'est pour cette raison que la nouvelle ci-dessus a provoqué dans tout notre pays un sentiment de surprise. Nombreux sont ceux qui auraient voulu cair M. Daucourt correvers les impor-Nombreux sont ceux qui auraient vouu voir M. Daucourt conserver les importantes fonctions de préfet de Porrentruy. En ce moment, des démarches sont ten-

tantes ionctions de préiet de Porrentry. En ce moment, des démarches sont tentées pour le faire revenir sur sa décision. Nous ne pensons pas qu'elles aboutissent au résultat auquel elles tendent :
sans qu'il en ait fait part à plusieurs personnes, M. Dancourt semble avoir mûrement réfléchi à la grave détermination qu'il a prise. Nous croyons qu'il ne reviendra pas sur le fait accompli.
Comme on se l'imagine, les commentaires vont leur train. Leur offrir un écho dans ce journal n'a pas lieu d'être. Des noms sont déjà mis en avant — par la presse radicale — quant à la succession de M. Daucourt à la préfecture de Porrentry. C'est bien se hâter. Car on sait que l'assemblée des électeurs conservateurs-catholiques du district, seule, choisira le candidat à ces fonctions qui, vu les positions politiques actuelles dans positions politiques actuelles dans te contrée, resteront sûrement aux cette mains du parti dont M. Daucourt con-tinuera à être le chef.

Les affaires balkaniques

Après la paix turco-bulgare

On télégraphie de Constantinople que le général Savol, Talaat bey et les offi-ciers d'état-major ont arrêté les détails de la démobilisation.

e la démobilisation.

Le conseiller Dobref et les plénipo-

Le conseiller Dobref et les plempo-tentiaires bulgares partent aujourd'hui pour soumettre le traité de paix à la si-gnature du tsar Ferdinand. Le général Savof recovra la plaque en brillants de l'Osmanié, M. Natchevitch et M. Tonchef, l'ordre du Medjidié de remière places.

première classe L'agitation en Thrace

On mande de Salonique à la Gazette de rancfort:

« Le gouvernement provisoire auto-

ne (turc) de la Thrace indépendante

nome (turc) de la Thrace indépendante a décidé de s'opposer par les armes à l'occupation bulgare. »

Un régiment bulgare qui voulait prendre position à Gumuldjina a été repoussé et mis en fuite par les milices de la ville, après un combat de trois heures.

Les Bulgares ont eu 300 tués. Dans la ville, il va évalement de propheror. ville, il y a également de nombreux morts

L'évacuation de Dédéagatch

L'évacuation de Dédéagath

La signature du traité turco-bulgare déterminant les frontières des deux pays, et rendant inutile la présence à Dédéagatch d'un détachement grec, le gouvernement a ordonné hier le rembarquement immédiat de cette troupe et l'évacuation complète de la ville par les autorités helléniques.

La situation à Dédéagatch paraît assez critique en raison du départ de la en-

La situation à Dédéagatch paraît assez critique en raison du départ de la solonne grecque, qui vient d'être rappelée, et l'arrivée des troupes irrégulières.

L'armée grecque de Dédéagatch a été remplacée, hier jeudi, à 2 h., par l'armée régulière du gouvernement turc provisoire de Gumuldjina, sans incidents, par suite d'un secord préalable. En revan-

La question hanovrienne

La question hanovrienne Bion que la presse allemande ait an-noncé que le prince Ernest-Auguste de Curaberland ferait, dans le courant de ce mois-ci, son entrée solennelle à Bruns-wick, la question de Hanovre ne paraît pas être à la veille de se résoudre. Le député guelle Colshorn vient de prononcer un discours protestataire d'une extreme violence et il a affirmé que, en depit des essais d'atténuation officieuse, la maison de Cumberland n'avait consenti à aucune renonciation.

renonciation.

• Les prince Ernest-Auguste, a dit a Le prince Ernest-Auguste, a un M. Colshorn, ne se laissera entrainer à aucune renonciation, nons le savons. On a fait grand bruit, dans les milieux prussiens, au sujet de la lettre qu'il a adressée le 20 avril au chanceller. Le gouvernement prussien a même eu le coin d'envoyer à toas les journaux de oin d'envoyer à tous les journaux d la province de Hanovre une petite note la province de Hanovre une petite note où il faisait remarquer que cette lettre équivalait à une déclaration de renonciation. Rien n'est plus inexact. De la houche même du duc de Cumberland, j'ai appris à Gmunden que ni liti ni le gouvernement prussien ne considéraient cette lettre commé une renonciation. Nous avons lutté depuis 47 ans ; nous avons lutté depuis 47 ans ; nous avons de la lite de la comme de la considéraient de la comme de la comme

puis que l'empereur a fait savoir qu'il n'irait pas à Gmunden (résidence du duc de Camberland). Toutes ces circonstance de Camberland). Toutes es circonstances placent le gouvernement de la Prusse et celui de l'empire dans une situation fort délicate. Si le jeune prince de Camberland monte sur le trône sans que les adversaires des Guelfes aient obtenu quelques nouvelles satisfactions, le chancelier de l'empire devra certainement se préparer à une bataille en règle au Reichstag.

Etats-Unis et Japon

Une troisième protestation du gouver-nement japonais contre la législation foncière de Californie qui interdit aux Asiatiques la possession de terries dans cet Etat a été envoyée à Washington. Les termes n'en sont pas publiés, mais ont croit savoir à Tokio que s'ils sont

acceptés, comme le gouvernement japo-nais en a la confiance, un nouveau traité s'imposera entre les Etats-Unis et le

Congrès international de droit

Le-congrès international de droit a tem mercredi matin, dans les salons de l'Acadé mie de jurisprudence de Madrid, sa séanc inaugurale, sous la présidence de M. Garci Prieto, marquis d'Alhucemas, ex-ministra

Prieto, marquis d'Alhucemas, ex-ministre d'Etat.
Celui-ci, ainsi que le delégué français M° Clanet, le mínistre belge, M. Carton de Wiart, le recteur de l'Université de Madrid, le maire M. Vicenti, ont prononcé des discours dans lesquels ils ont formé ble voeu que les travaux de l'assemblée fussent utiles à la paix internationale et pussent un jour éviter des conflits tels que celui qui vient de se terminer dans les Balkans.

M* Clunet a notamment exprimé le regret que l'exécution des sentences de la cour de La Haye ne fût pas obligatoire. Il a indiqué la nécessité de juger selon l'équité plus que selon le droit.

selon le droit.

AVIATION

300 heures d'étanoulessment.
Le Daily Mail annonce que Mes Stocks,
l'aviatrice anglaise qui, le samedi 20 septem-bre, avait pris place sur l'aéroplane de M.

Pickles, et fut blessée à la suite d'une chute

Pickles, et fut blessée à la suite d'une chute, n'a pas encore repris connaissance.

M. Pickles exécutait un vol, avec Musitocks comme passagère, lorsque l'appareit sabina sur le sol. On releva l'aviatrice, inanimée, et, depuis ce moment, elle n'a pas repris ses sens. A l'heure où paralitront ces lignes, il y aura environ trois cents heures qu'elle est dans cet état.

Lès docteurs attendent svéc impatience... et curiosité les premières manifestations de son retour à la vie.

Nécrologie

Le grand-chambellan Gudenus

Le grad-chambellan de la cour d'Autriche, comte Leopold Gudenus, est mort, mercredi, à l'âge de soixante-huit ans, en son château de Basse-Autriche. Le comte Gudenus, qui avait rempti de hautes fouctions administratives, était chargé de la surveillance des musées impériaux ; il passait pour un gentill-homme des plus accomplis et un homme des plus aimables.

Nouvelles diverses

C'est dimanche soir, à 10 heures, que le résident de la République française partira pour Madrid

pour Madrid.

— Le khédive est parti hier jeudi de Constantionele pour Vienne.

— Hier matin jeudi, à 9 heures, le sultan du Maroc a fait son entrée acciennelle à San.

— M. Pachitch, président du conseil de Schie, est arrivé, hier soir jeudi, à Vienne.

— L'écrivain russe Maxime Gorki, qui est à Naples, est de nouveau souffrant.

— Un rédacteur de la Frankische Volkerivbusse, qui avait publié récemment un portrait jugé offensant du prince-régent de Davière, a été condamné à un mois de forteresse.

Echos de partout

HUMOUR DE CENTENAIRE

Nous avons signalé qu'il y a à Duflet, entre Malines et Anvers, une dame qui commencera, le 8 octobre, sa cent neuvième année. Un ami de la Liberté, qui connaît fort bien cette vénérable centenaire, nous écrit que, sauf un peu de surdité, elle se portait, la dernière fois qu'il la vit, admirablement. Elle allait encore communier à l'église le premier vendredi de chaque mois. Il y a deux ans, elle eut un joli mot : Je vais avoir sent aus dit-elle et le m'aucrerois bien avoir sept ans, dit-elle, et je m'aperçois bien qu'il faudra que je retourne à l'école !

TRUITES ROUMAINES

Une compagnie française, désirant importer des truites de Roumanie en France; a envoys à Bucarest un wagon nouveau modèle per-mettant d'amener ces poissons vivants jus-

qu'à Paris.

Ce wagon est tout simplement un immense réservoir que l'on remplit d'eau et où l'on enferme ensuite les truites encore vivantes.

Le wagon une fois arrivé à destination, on vide le réservoir, et les truites passent dans des voitures-réservoirs qui les transportent aux Halles, où elles arrivent ainsi vivantes et frétillantes.

Un directeur de prison, aux ides tres humanitaires, navré de la triste existence que menaient ses pensionnaires, avait imaginé de faire venir la fantase d'une petite ville voisine une fois par semaine dans la cour de la prison, on elle jonait les quelques morceaux de son répertoire.

— La musique adoueit les mœurs, disait-il. Peut dire artiverai le sinsi à amender

moreaux de son répertoire.

— La musique adoucit les mœurs, disait-il.

Peut étre arriverai-je ainsi à amender quelques-uns de ces dévoyés.

A quelque temps de la, un des amis du directeur, qui l'avait-mis au courant-de son initiative, viou lui rendre visite.

— Eh bien, tou estai-philanthropicomusical, a t-il donné des résultats?

— Oui, Des résultats piteux. J'ai même du supprimer la fanfare?

— Pourquoi?

— Les visicontiers en cont. plainte. Us

 Pourquoi?
 Les prisonniers se sont plaints. Ils disaient qu'ils étaient déjà bien assez punissement de la comme de la disale... sans ça, IN HAVE WHEN M

Confédération

Conférence Internation

La conférence internationale pour la régularisation du lac de Lugano est con-voquée pour le 13 octobre. Les délégués suisses se réuniront à Berne le 10.

Banque nationale

Les taux de la Banque nationale restent sans changement : escompte 4 ½ %, avances sur titres 5 %, avances sur or 1 %.

CANTONS

BERNE

La tour Réfousse. - De notre corres-

pondant jurassien:
Le Conseil exécutif du canton de
Berne, en application de la loi du
16 mars 1902 sur la conservation des 16 mars 1902 sur la conservation des monuments historiques, a décide de classer au nombre de ces derniers la tour Réfousse, donjon du château des princes-évêques de Bâle, à Porrentray. L'origine de cette tour—dont le nom vient de Refugium— est inconnue. Sa censtruction est antérieure à celle du château lui-même. On l'a fait remonter aux ains, quoique cela soit peu pro-

GRISONS

La politique à Coire. — Bimanche, les électeurs de Coire ent renouvelé le conseil communal. Grâce à l'appui non déguisé que les libéraux ent donné aux socialistes, ceux-ci ont enlevé un siège aux conservateurs. Ce tour de valse aux conservateurs. Ce tour de valse aux des consérvateurs de conservateurs des consérvateurs de conservateurs de radical-socialiste aura des conséquences Jusqu'ici, libéraux et conservateurs du Jusqu'aci, liberaux et conservateurs do chef lieu grison marchaient plus ou moins d'accord. Ils ne faisaient qu'un, notamment, dans les questions d'intérêt général. Lors de fêtes qui suivirent l'élection de M. Calonder au Conseil fédéral, les orateurs radicaux reconnu-rent ouvertement la loyale collaboration des conservateurs, qui avaient appuyé de toutes leurs forces la revendication des Grisons, tandis que les socialistes avaient boudé l'élu des Chambres.

Et voici que trois mois après ces con gratulations et ces embrassades, les radi gratuations et ces embrassaces, les radi-caux font la courte échelle aux socialis-tes pour les aider à dépouiller les conser-vateurs-cetholiques l Cour-ci n'ont plus désormais que trois représentants dans la municipalité de Coire, tandis que les socialistes en ont sept et les radicaux quinze.

Dans une très nombreuse assemblée Dans une res domoraves assembles tenue landi soir, nos amis du chel-lieu grison ont décidé de répondre à la manœuvre des libéraux par le lancement d'une initiative demandant l'application de la proportionnelle aux élections communales. Cent cinquante signatures ont été immédiatement recueillies, alors que cent suffisaient: et la cueillette

Legs. — M. Caspar Pinosch, décédé à Coire, a légué 100,000 fr. pour des bour-ses en faveur d'enfants bien doués, 20,000 fr. pour un asile de vicillards et 20,000 fr. pour l'édification d'un nou-veau cimetière et l'entretien de l'ancien.

TESSIN

Pour les aveugles. - De Lugano: Les fêtes en faveur des aveugles ont produit la somme de 17,000 fr.

Le tunnel du Mont-d'Or est percé.—
Hier soir, jeudi, à 7 h. précises, le tunnel du Mont-d'Or a été percé. Le travail avait commence le 20 novembre, 1910. La rencontre s'est faite exactement L'eau qui s'était accumulée au fond du

souterrain du côté de la France s'est

coulée sons causer d'accident.

Le tunnel du Mont-d'Or est le travail d'art le plus important de la ligne Frasne-Vallorbe; il a une longœur de 6099 m., dont 900 m. situés sur territoire suisse et 5199 m. sur territoire français. VALAIS

Démission. — En vertu du nouveau règlement des employés de l'Etat du Va-lais leur interdisant de cumuler d'autres fonctions officielles, M. l'ingénieur W. Hænni, secrétaire cantonal des appren tissages et professeur de physique au collège de Sion, a dû donner sa démis-sion de ce premier poste.

GENEVE

Le mur de la Réformation. - Le comité du fameux monument a reçu des dons pour 533,000 fr.; il a dépensé jusqu'ici 342,000 fr.

Mystérieux personnages

Une cérémonie nocturne pleine de mystères s'est déroulée dernièrement à Dornach (Soleure). Une société, dont les membres évitent le grand jour, a fait dans cette commune d'importants achats de terrain : il y en a, dit-on, pour 250,000 de terrain: 11 y en a, dit-on, pour 250,000 francs. Architectes, entrepreneurs et ouvriers se sont mis à l'bouvre et on a commencé à voir se dessiner les lignes d'une vaste constraction, ayant toutes les apparences d'un temple. La pose de la première pierre en a eu lieu de nuit, à la lueur des flambeaux et par une pluie battante.

batlante.
D'après certains, ce serait une société
de théosophes, d'après d'autres, une
association d'anthroposophes, qui s'éta-blirait là. Une trentaine de villas entonreraient la construction mystérieuse qu'on est en train d'édifier.

CHRONIQUE MILITAIRE

Dans l'armés francalse

Le conseil de cabinet qui doit se teni aujourd'hui vendredi, à Paris, et auquel assisteront tous les ministres, s'occupers officieusement de la question de savoir s'il y a lieu d'apporter certaines modifications dans le baut commandement d'un ou deux des orps d'armée qui ont participé aux réc

Ces modifications, qui ne porteralent du resse que sur un nombre très restreint d'offi-cièrs généraux, seraient la sanction des erreurs qui ont été signalées de la part de cortains chefs. Mais il est possible que des mesares un peu plus étendues soient prises à l'égard du personnel de l'intendance dont les services ont mal fonotionné.

Nouvelles balles

Norrelles balles

Un rédacteur du Figaro a assisté, mercrédí, à des expériences de deux nouvelles ballès. L'une destinée à incendier les dirigeables, l'autre à détraire un mur, une maison, et à ravager tout ce qui est proche de l'endroit où elle tombe. Ces deux ballesiont été expérimentées avec un vieux fuail modèle, 1850 et ont donné des résultats concluants, Le Figaro dit que ces expériences seront répétées prochainement en présence des autorités militaires françaises.

L'inventeur de ces deux balles dit avoir trouvé en outre un dispositif pouvant s'adap-

trouvé en outre un dispositif pouvant s'adap-ter automatiquement et instantanément sur le fusil Lebel et permettant de projeter un terrible engin; un canon qui pourrait être p par deux hommes projetterait à sept i mètres les obus des canons de 75.

Les nouvelles mitrailleuses allemandes

C'est mercredi que la nouvelle loi militaire C'est mercredi que la nouvelle loi militaire allemande est entrée en vigueur. Chaque régiment d'infanterie disposera d'une compagnie de mitrailleuses à six pièces. En outre, une compagnie de mitrailleuses est attribué à chaque bataillon de chasseurs et quinze détachements de mitrailleuses seront répartie entre les forteresses. L'armée allemande de temps de paix dispose de 1500 mitrailleuses, sans compter celles des forteresses.

La tuerie de Landreau

L'émotion causée en Loire-Inférieure par

L'émotion causée en Loire-Inférieure par le crime de Landreau est intense. La disparition de la famille Malif ait l'objet de toutes les conversations, Les cadavres, autopaiés mercredi par les médecins légistes, ont été mis en biere hier jeudi et le juge de paix a apposé les scellés sur les meubles.

Au cours de l'autopie, les médecins ont pu constater que les corps portaient tous de nombreuses blessures; ils sont littéralement déchiquetés et pour ainsi dire coupés en morceaux. M. Mabit a été tué non d'un coup de hache, comme on avait dit tout d'abord, mais d'un coup de pilon à fouler la vendange. Voyant qu'il avait tué sa victime, Redureau saisit un énorme couteau et s'acharna avec une sauvagerie inouie sur la femme du outlivatent, lui sectionnant presque completement la tôte. nt la tAt

complètement la tête.

Les obsèques des viotimes du crime de Ludreau ont et lieu hier jeudi après midi, à 3 h. Les cercueils ont été transportés au milleu d'une foule nombreuse à l'église de Ludreau, trop petite paur contenir les nombreux assistants qui ont voulu accompagner les violants jusqu'à leur dernière démeure.

demeure.
Le petit Pierre, agé de 4 ans, tout sent échappe à la tuerie, a été recueilli par son oncle, M. Pierre Mabit, qui habite aux en-

virons.

Il est inutile de décrire la désolation qui règne dans la famille de l'assassin. Le pere, la mère, le grand-père sont fous de douleur.

— J'aurais préféré le voir mort plutôt qu'assassin, déclare le père. J'aurais moins soulfert, qu'en voyant les gendarmes le

souliert, qu'en-voyant les gendarmes le prendre.

Il sjoute :
— Il était si peureux qu'il n'osait mêms pas soriri le soir et n'a pas hésité à devenir un assassin, l'asgassin de cette l'amille qui le chérissait et avait confiance en lui !

La mère parle ensuite :
— Je les aimais heaucoup, ces gens qu'il a tués ; lis étaient bons et honnéres ; j'étais contente de savoir mon fils chez cur et mon fils était content de servir dans leur maison. contente de savoir mon fils chez eux et mon fils était content de servir dans leur maison. Ils ne se plaignaient jamais de lui et lui ne se plaignait jamais d'eux. Dimanche dernier, j'ài rencontré la pauvre grand'mère; elle aimait beaucoup Marcel. Redareau a été amené mercredi soir à Nantes et écroué à la maison d'arrêt.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cambriolago à Parcheveché de Chambery. — S. E. le cardinal Dubillard ascheveque de Chambery, vient d'être vic time d'un audacieux cambriolage. Une somm d'environ 80,000 francs lui, a été soustraite par un jeune homme de 21 ans, sujet belge, à

pår un jaune homme de 22 ans, sujet belge, å son service depuis un mois.

Sur la somme volde, 35,000 francs environ appartenaient an cardinal; 22,000 francs à l'œuvre des curés pauvres; 16,600 francs à l'œuvre de la nouvelle église Saint-Joseph, en construction, etc.

Le voleur, fort heureusement, a négligé une enveloppe contenant 70,000 francs de titresiau porteur.

Son Eminence, étant partie en Franche-Comté, ne s'aperçut du vol qu'à son retour.

Le voleur, nommé Halleu, était parti depuis cinq jours.

cinq jours.

Tremblement de terre au Pannuma

— Un tremblement de terre sérieux s'es
prodoit, hier jeudi, dans l'isthme de Panama
Deux secousses ont été ressenties. La der
nière a duré dix secondes. La population des priss de panique. On ne signale aucun
perte sériense jusqu'ici dans le canal.

Les plutes aux Etats-Unis. — On signale d'abondantes chates de pluie aux Etats-Unis. Sur la ligne du métropolitain de New-York; les communications ont été interrompues pendant quatre heures. Deux personnes ont perdu la vie: Il y a en dix blessés.

Mort d'an homme de 300 kilos. — On signale de La Châtre (Indre) la mort d'un employé de commerce, agé de quarante-sépt ans, dont le poids atteignait le chiffre extraordinaire de trois cents kilos.

La foudre. — Au cours de violents orages qui se sont aucedé pendant la journée de mercredi dans le département de la Haute-Loire, la foudre est lombée sur la maison Roche, à Liaussonne. Mes Roche et été grièvement hlessée et son fils a été tué aux côtés de sa mère.

— La foudre est tombée sur la ferme Cachard à Kerlouan (Bretagne). Mª Cachard a été tuée. Un cheval, une vache et une génisse ont été foudroyés.

Collision. — Un tamponuement s'est produit sur la ligne de Bibao à Miranda (Espagne). Il y a trois tués et onze blessés.

En Asie Mineure. - Nous avons relaté En Asio Mineure. — Nous avons relaté, mercredi, qu'une explosion s'était produite dans le grand tunnel Bagtehé, sur la ligns du Bagdad (Asie Mineure), et qu'un certain nombre d'ouvriers avaient été tiels. Une depéche récents de l'Information précise le nombre des voitimes : il y aurait eu 220 ouvriers tués et 11 blessés.

Lo crime de la Finhunthie. — Voici des détails sur cette affaire:

Aloys Williger, la victime, était depuis une trentaine d'années au service de la scierie près de laquelle il habitait. Williger a été atteint de trois coups de revolver. Les constatations qui ont été faites permettent de croire qu'il s'est défendu avec énergie. Différents indices indiquent que le ou les meurirers connaissaient parfaitement les lieux.

Williger était originaire d'Argovie. Il étais éclibataire et demeurait seul dans sa maisonnette. Trois livrets de caisse de la Banque de Lucerne, au montant de 1,200 fr., ainsi que 300 fr. en bilétis de banque et en argent, et quelques montres en argent, out été volés.

De Pinflaence de Pavintien sur es pammes de terre. — le Bund a ecu de Laufon l'envoi suivant d'un correz-

pondant:

« Après la journée où l'aviateur Borrer
s'est exhibé aux Lanfonnais, un cultivateur,
qui arrachait des pontmes de terre, en a deterré une qui reproduit d'une façon étonnante la forme d'un monoplan. »

Ces lignes étaient accompagnées d'un tubercule de forme bizarre, en effet, dont le Bund dit qu'on peut y voir ce que l'on veut,... comme dans une statistique.

Soizante-cinq années de service. - Mes Glardon, sous-mailresse à la fabrique Vautier, à Grandson, avait accompli l'autre jour soixante-cinq années do service dans cette maison. Toutes les ouvrières sous ses ordres lui ont remis des fleurs à cette occa-

Malgré ses quatre-vingts ans, M= Glar-don fait régulièrement son travail journalier.

Chronique alpestre

L'accident du Piz Pelü

D'après de nouvelles observations fa tes sur le lieu de l'accident, il est aujourd'hui établi que les quatre infortunés touristes sont restés ensemble jusqu'au dernier moment. Une première version faisait croire-que M. Milczwski, épuisé, avait été laissé en

M. Milczwski, épuisé, avait été laissé en arrière par ses compagnons. Or, ou a retrouvé près du corps du Ponais, quatre paires de gants, un habit, un chapeau paraissant avoir appartenu à Kasper, trois sacs de montagne, des provisions de route, une lampe à cuire et divers objets qui montrent que les touristes ont campi là jusqu'à la fin. Le froid aurai eu raisson de leurs organismes épuisés et là tempéte aura ensuite entrainé trois des corpa le long du glacier, tandis que celui de Milczwski restait sur place.

HORAIRES

Les éditeurs du Guide Privat, du Guide Mignon et du Petit Guide Romand Informent les intéressés que l'édition d'hiver de leurs indicateurs (datée du 1º cotobre) contiendra le Service P.-L. M. en vigueur dès le 10 octobre prochain. Ils n'ont pu toutelois obtenir à temps les documents français ne cossaires et un léger retard dans l'apparition de ces guides en sera la conséquence.

j'ai voulu douter, moi aussi. J'étais hier à Paris. Je suis allé trouver mon vieil ami d'Audillac, que je savais allié aux Bourmoise, et je lui ai demandé confi-

dentiellement la vérité. Il m'a répondu

que l'avonture de son parent n'était que l'avonture de son parent n'était malheureusement pas un secret. C'est à cette époque que sa famille, qui portait plus habituellement le nom de Champso-relles, l'a quitté pour celui de Bourmoise.

Donnat restait muet de surprise et de chagrin. Hélas! tout s'expliquait. Laurentia avait appris, peu importe comment, le passé de son père: Pauvre chérie! Avait-elle du soufirir, elle si Française!

— Elle a bien-agi; reprit Mi de Cerneuilles, et ja suis lieureux qu'elle L'ait épargné la cruelle initiative d'une rup-

Donnat éprouvait le besoin d'une con-tradiction violente. Il se révolta. — Ma parole est engagée, je ne rom-prai pas I dit il, les yeux pleins de flamme et les dents serrées.

Son oncle tressaillit, et le regarda en

L'épouser, maintenant que tu sais tout! Lafille — charmante, innocente, jo le sais, mais enfin la fille d'un homme

58 Feuilleton de la LIBERTE

L'ÉCHO DU PASSÉ

par MARYAN

Donnat neuse rendit pas tout de suite compte de la réalité. Il lui fallut relire cette lettreu étrange pour comprendre enfin que Laurentia voulait rompre leur mariage et ne plus le revoir.

La donleur et la révolte se partageaient son court Avec l'impatience de la jeunesse devant le chagrin; il se refusait d'autant plus à accepter cette rupture que se fiancée ne lui donnait aucune raison Quelle était la vérité? Une situation embarrassée, une raine? Mais elle le savait riche! Le désir de consoler les dernières années de sa tante? Mais elle n'ignorait pas qu'il était disposé à l'accugillir. Ce rentia. Il s'était dit souvent que M. de Champsorelles était atteint d'une affection mentale ; se pouvait-il que sa fille champsorelles était atteint d'une affection mentale ; se pouvait-il que sa fille sant avec violence.

Les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées nu proie à une casilité pouvait être sous l'emperence des fiançailles, librement consenties, de manquer à sa parole, de sa crifier avec le sien le bonheur d'un autre?

Ce qui l'épouvantait, c'était la forme étrange de cette lettre. Elle ne lui rappelait en rien Laurentia telle qu'il avait appris à la connaître. Il sentait avec effroi qu'elle disait vrai en parlant du changement produit en elle par une cause demander une nouvelle permission, motine nouvelle permission, motine nouvelle permission, motine nouvelle permission, motine nouve fille de vale de lui. Il ne retrouvait plus rentait de deuil de sa fiancée, lorsqu'un la laist une verse les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters avec les sien les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters avec les sien les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters aver les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters aver les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters aver les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters aver les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters aver les mains de Donnat avec violence.

— Une découverte, reprit-il, les dents servées. Tu es un homme... Tu supporters vien de de vait subin.

— Comment savez vous ?... Yous el-le étit elle étit elle étit elle étit elle étit elle

des souffrances mystérieuses auxquelles elle faisait allusion que du brisement de

jamais il n'avait constatées chez Laurentia. Il s'étâit dit souvent que M. de Champsorelles étâit dit atteint d'une affection mentale; se pouvait-il que sa fille redoutât pour elle-même quelque disposition de ce genre?

Non, non! Elle pouvait être sous l'empire d'une affreuse socousse, en proie à une expitation passagère; mais il était sûr id'elle, de l'équilibre de son esprit, et il se sentait capable, encore, de calmer. l'ebranlement qu'elle avait subi...

Il allait, malgré l'heure avancée, se rendre chez son commandant pour lui demander une nouvelle permission, moti-

ême sa tendresse ; elle le plaignait, à Vérité, mais elle semblait, en ce qui concernait elle-même, plus occupée

che faisat alusion que du prisement de son amour.

Naturellement, il ne tiondrait pas compte de sa supplication: il la reverrait, il lui déclaerrait qu'elle n'était pas déliée, qu'il ne lui rendait pas sa parole, qu'à son âge il n'est pas de brisement qui anéantisse. la faculté d'aimer, et qu'il était capable d'adoucir à la longue ses souffrances, quelles qu'elles fussent. Si elle avait fait un vœu, en l bien, elle pourrait en être relevée; sous l'empire d'une violenté émotion, elle n'avait pas du avoir la possession de sa volonté.

Une pensée confuse, cependant, se faisait jour dans son cœur : il y avait dans cette lettre des traces d'égarement que jamais il n'avait constatées chez Laurentia. Il s'était dit souvent que M. de

violent coup de sonneite retentit à la porte de la villa. Maudissant le cama-rade qui venait le déranger, il se disposait à s'enfermer dans sa chambre saut a sentermer dans sa chambre et à feindre le sommeil; mais sa porte s'ou-vrit brusquement. A son inexprimable surprise, ce fut son oncle de Cerneuilles qui, écartant sa pelisse de fourrure, appa-raissait, rouge, haletant, la barbe rem-silie de seits checes.

plie de petits glaçons.

Donnat jeta un seau de charbon dens le poèle.

- Yous, mon onele! Qu'est-ce qui

vous amène? L'idée folle que M. de Cernevilles vo-

nait lui annoncer la mort de Laurentia traversa un instant son esprit. Mais traversa un instant son esprit. Mais c'était impossible. — Ce qu' m'amène? répéta M. de Cer-neuilles, essuyant la sueur qui mouilleit son front malgré le froid terrible de la

Il s'intercompit, jeta sa pelisse, et serra

pouvais faire autrement, Donnat... Tuas bien agi... Tu es tel que j'aurais aime un fils! Donnat prit sa tête à deux mains

 Mais, mon oncle, vous me rendez
fou! Avez-vous des lettres de Lauren-- De Mile de Champsorelles, ou de

— De Millé de Champsorelles, ou de Bournoise, n'importe comment elle s'appelle? Non sans doute! Mais elle t'a donc écrit, à toi? D'après tes paroles, elle-même juge, tu le reconnais, votre mariage impossible.

Donnat se calma tout à coup, malgré

l'affreuse tempête qu'il sentait en lui.

— Mon oncle, nous ne nous compre-nons pas. Je reçois à l'instant une lettre de Laurentia. Elle me dit, en effet, que notre mariage ne peut avoir lieu, me supplie de ne pas chercher à l'ébranler; mais ne me donne pas le motif de cett-

rupture... M. tartie de la manuel M. de Cerneuilles était un sanguin. Une émotion soudaine amena des larmes à ses yeux.

— C'est une noble fille! Elle est à

plaindrel...

— Mais ce motif! cria Donnat, perdant son sang-froid de nouveau. Vous le connaissez done? Dites-le, alors!

M. de Cernouilles respira deux fois avec effort, comme s'il étouffait, puis se décid à parler.

pas qu'il a voné ses dernières forces à la pas qu'il a voue ses dernieres forces a la recherche d'une nouvelle poudre, qui serait d'une application merveilleuse! Il m'avait associé à ses trayaux...

— C'est possible, il avait pu changer, mais il n'en'a pas moins combattu contre l'armée régulière en 71.

- C'est faux! cria de nouveau Don

nat.
Mais, tandis même qu'il prononçait ce
mot, mille détails mystérieux, inexpli-ques, revenaient à sa mémoire, et quel-que chose en lui répondait inexorable-ment : cela pent, cela doit être vrai...

ment : cela pent, cela doit être vrai...

— Mon panvre Donnat, dit M. de Cernouilles plein de pitié, lis ce journali..

Donnat saisit la feuille qu'il lui tendait. Un paragraphe était souligné au crayon bleu.

Mon nous apprend de Florence la mort du comte de Champsorelles de Bour-moise, dont le frère ainé était récemment moise, dont le frère aîne était récemment décéde à Pise.

3 Sous le nom moins éclatant de cio 3008 is nom moins ceratant de ci-toyen Champsorelles; le défunt avait, en 1874, fait partic de la Commune. De hautes influences de famille l'avaient soustrait à la justice sommaire de cette époque, et parlaitement oublié, il mena une vie crrante jusqu'au moment où la mort de son feère lui denna un tits et

une vie errante jusqu'au moment où la mort de son frère lui donna un titre et

qui a peut être tiré sur ton père en 74... Pauvre Donnat, ajouta-t-il, se calmant subitement, je puis te comprendre et excuser ta douleur! Mais je suis sûr de teiser ta douleur!

(A suivre.)

PETITE GAZETTE

La disparition du docteur Diesel

Toutes les recherches faites pour retrouver le docteur Diesel, disparu dans des circonstances mystérieuses au cours d'une traversée entre Auvers et Harwich (Angleterre), son restées, sans résultat. Ses amis déclarent qu'il ne peut s'agir d'un suicide. M. Carcis notamment, qui venait de passer plusieurs jours avec lui, afilirme qu'il était d'excellente humeur. En outre, ses affaires marchaient pour le mieux. L'explication la plus plausible est que le docteur Diesel, qui souffrait de longues insomnies, a fait un faix pas en se promenant sur le pont du bateau et est tombé à l'eau.

l'eau. Rappelons que le docteur Diesel est l'in-venteur du moteur à pétrole qui porte son

Le directeur du protocole en France

Le directur du protocile se France
M. William Martin, ministro plénipotentiaire, sous-directeur des chancelleries, est
nommé directeur de chancelleries, est
nommé directeur du protocole (cht de la
représentation officielle), en remplacement
de M. Armand Mollard, nommé ministro
résident de France au Luxembourg.
M. William Marfin, qui est âgé de quarasite-huit ans, compte vingt-quatre, ans de
service dans le corps diplomatique. Il a passé
saccessivément par la direction politique, à
Lima, a Constantinople, à Belgrade, à SaintPétersbourg et à Madrid, où il a été chargé
d'affaires péndant-plusteurs mois.
Il a templi, suprès de M. Poincaré, pen-

It a templi, auprès de M. Poincaré, pen-dant son passage au quai d'Oray, les fonc-tions de chef de son cabinet.

Le roi de Suède malade

de Suede est souffrant. Le bulletin Le roi de Suede est soulfrant. Le bulletin de santé dit que le souverain, de puis qu'il a subi, en 1911, l'opération de l'appendicite, soulfre fréquemment de la région du péricine. Depuis deux semaints, les douleurs sont devenues plus aigués, au point que les médecins ont conseillé au roi un traitement spécial qui exigera d'abord un repos absolu. On mande de Christiania à la Gazette de Exactori.

Francjort :

« Le roi Gustave de Suède est tombé subitenent malade mercredi, au château de Ska-bersjo, où il est en séjour. Les deux mede-cios particuliers du souverain sont allés le rejoindre. La malade serait assez grave. On parle d'un cancer. Le roi Gustave V est né en 1858; il est monté sur le trône en 1907, succédant à son père Oscar III.

FRIBOURG

L'ALMANACH

Lorsque les feuilles jaunissent et tom Lorsque les feuilles jaunissent et tom-bent, et que les hirondelles prennent le chemin des pays cléments, plus d'une mère-grand assise au coin du poête qui ronronne dodeline doucement la tête en songeant que ces départs annoncent au moins une joyeuse venue, celle du bon vieil almanach catholique de la Suisse française. Il vient de paraître, ce cher compagnon des veillées d'hiver, en la toilette discrète qui sied à ses cin-

Le rédacteur, les collaborateurs l'Imprimerie Saint-Paul qui l'édite ont uni leur goût et leur amour des belles et bonnes choses pour faire du traditionnel calendrier le plus fidèle, le plus coquet, le plus attrayant, le plus complet, et sur-tout le plus chrétien des almanachs.

C'est par l'image bénie du Père com-mun des fidèles que s'ouvre la partie lit-téraire. Et après une délicieuse repro-duction de la Madone à l'Enfant endormi, une plume savante a écrit de pieuses et fortes pages sur le jubilé constan

umen. La politique étrangère a fourni pré-texte à de très vivantes chroniques sur les guerres balkaniques, les change-ments de règne en Grèce et en Bavière.

Les événements qui ont préoccupé les citoyens suisses durant l'année qui s'achoyens suisses durant l'année qui s'a-chève se succèdent aussi, tels les films d'un cinéma dans des d'un cinéma; dans l'almanach catholi-que ce sont le congrès de Saint-Gall, le nouveau Conseil fédéral, la visite de ume II en Suisse, pour n'en citer que trois.

Les Valaisans s'arrêteront avec plus d'intérêt à la captivante étude consacrée au Val d'Anniviers, tandis que les Fri bourgeois parcourront avec plus d'atten tion et de fierté les pages où revit le peintre Reichlen, où se dressent l'église d'Onnens et notre nouvelle Ecole de

uns et les autres liront avec une alutaire émotion les lignes consacrées aux chers défunts de l'année. La longue liste s'ouvre avec le nom de l'ancien évêque de Coire, Mgr Battaglia, pour se terminer par celui du regretté doyen de Romont, M. le chanoine Castella. Entre deux, ce sont les figures connues du R. P. Albéric, de M. le curé Bayaud, de M. le conseille.

M. le conseiller d'Etat Bioley, de M. Aloyse Bossy, de M. le député Bullet, de M. le chandine de Courten, de M. Ed mond de Gottrau, de M. l'abbé Landrieu le doven Martin, de M. Léon Mul

ler, de M. le professeur Théraulaz et de M. le chapelain Zbinden.

Le tribut payé aux morts, le rédacteur de l'almanach a fait la part large aux conles édifiants, instructifs, pilloresques, uvants ou gais. Citons-en quelque

fitres: Le Pacte avec le diable, Gilberte, Le médecin de Cucugnan, L'Eau mer-veilleuse, etc. L'aviation a sou chapitre dans une

La tragique expédition du capitaine Scott au Pôle sud est narrée par un spécialiste avec précision et talent. Il nous faudrait citer encore les re-cettes utiles, les calembours et les bons mots, les historiettes et anecdotes qui abondent dans l'almanach; il nous fau-drait releve le servici consetté à abondent dans l'almanach; il nous fau-drait relever le souci apporté à la mise au point du calendrier des saints, des observations astronomiques, du tableau des foires et marchés; il nous faudrait aussi féliciter rédacteur et édifeurs de l'almanach pour la beauté, la richesse et la vurièté des illustrations. Mais les uns et les autres nottendes moist. et les autres n'attendent point des c pliments ; ils n'ont eu cu vue que de ménager à nos foyers chrétiens un con seiller sûr et un confident fidèle pour l'année qui s'approche. Leur but es

La ligne Lausanne-Berne

L'Indépendant a accueilli hier les la-mentations d'un grincheux qui trouve un âpre plaisir à représenter le canton de Fribourg comme un membre déshérité et rebuté de la famille helvétique. Le correspondant de l'Indépendant vent faire croire que nous sommes d'une indifférence dédaigneus d'une indifférence dédaigneuse de la part des Chemins de fer fédéraux, parce que le dédoublement de la ligne Berne-Lausanne n'est pas encore chose faite

Lausanne n'est pas encore chose taile sur notre territoire, qu'il est arrêté à Siviriez, alors qu'on est en train de l'exécuter de Thôrishaus à Berne.

Il y a cependant apparence que, si la voie est doublée jusqu'à Siviriez et qu'on entreprend de la doubler depuis Thôrishaus, c'est qu'on va la doubler à tavaers le canton de Fribourg. Cest du travers le canton de Pribourg, C'est du moins ce que le bon sens conclut.

moins ce que le non-seis consent.

Le correspondant de l'Indépendant ne dit-il pas lui-même que « le Conseil d'administration des C. F. F. a voté il y a un an un crédit de 2 millions pour doubler la voie sur les cinq kilomètres. qui séparent Siviriez de Romont » ?

grincheux de l'Indépendant est parfaitement ridicule quand il donc parfaitement ridicule quand il nous menace de ne jamais voir l'établis-sement de la double voie à travers le canton de Fribourg. Seuls, les problèmes techniques et les négociations inévitables dons toute vitables dans toute entreprise de seure en font relarder l'exécution. Il suffit de parler de l'élargissement de la gare de Romont et de celle de Fribourg, et de la traversée de la Sarine à Grand-

erenoud, fils de Casimir, de Châtel-St-lenie, a passé brillamment l'examen du diplôme du cours supérieur de l'école commerciale Wid-matn, à Bâle.

Tirage financier. — Le 30 septembre a u lieu le 54me tirage des lots des communes

eu neu ne 53 m irrage des lots des communes fribourgeoises.
Le gros lot de 8000 fr. est échu au n° 58217. le lot de 1000 fr. au n° 33697; lots de 300 fr. n° 2769, 5614, 12143, 12521, 13664, 18249, 20452, 21446, 25814, 2714s, 28059, 29287, 29608, 33835, 34756, 35163, 36777, 37479, 37656, 46506, 47232, 47474, 53258, 53569.
Deux grôs lots de 10,000 fr. échus, dans des tiraces antérieurs, aux n°s 10698 et est proposition des 16988 et est proposition de 10098 et est proposition de 1000 et

Deux gros lots de 10,000 tr. ech des tirages antérieurs, aux nos 1 32490, n'ont pas encore été réclamés.

Les travaux de Tiveli. — On a com mencé à démonter l'échalandage de la pre mière section de la voute.

Vols. - Dans le courant de cette semaine veis. — Dans le courant de cette semaine, ou a volé trois bicyclettes dans divers corri-dors de notre ville. Au mois d'août déjà, trois vélos avaient disparu de la sorté. La police croit se trouver en présence d'une bande organisée spécialement pour le vol des bicyclettes.

Una vacho dans un ravin. -redi matin, deux hommes conduisa credi matin, deux hommes conduisalent une vache dans une boucherie de notre ville. Mais au Palatinat, la béte leur laussa compagnie et sauta dans les rochers qui bord Sarine. On eut toutes les peines du mo arriver jusqu'à elle, et il fallut l'abattre dépecer sur place.

Les enfants qui se brâlent. — Au Grand Cormondes, un écolier de 14 ans, Joseph Hans, s'étant trop approché du foyer de la cuisine en l'absence de sa mère, mit le feu à ses vêtements. Lorsqu'en put éteindre les flammes, le pauvre garcon était horriblement brûlé. Il a succombé au milien d'atroces souffrances.

Incendie. — Un incendie dù à la fer-mentation du regain a détruit hier après midi jeudi la maison de ferme de M. Bongni, à la Zelk, commune du Petit-Eosingen. Tout le baiment a été détruit; le bétail et le mobilier ont pu être sauvés; une grande quantité de

ont pa eure sauves; une granae quante di fourrages a été consumée. L'immeuble était taxé 37,000 fr. Les pompes de Liebistofi Cormondes Petit-Bassingen, Dicki et Ganmen étaient sur les lieux. Les efforts ont du se borner à protéger une maison voisine nouvellemen construite.

Samedi 4 octobre, fête de saint François d'Assise, à 9 heures, grand messe, sermon et bénédiction; après midi, à 2 % heures, vèpres sollemelles avec exposition du Très Saint Sacrement et bénédiction.

Le médecin de Cucugnan, L'Eau mer-veilleuse, etc.
L'aviation a sou chapitre dans une histoire épique : Le Viatique à travers les airs.

Mercredi, nos jeunes collégiens se sout rendus à Berne, où ils ont jouë contre la tre équipe du F. C. Union-Jungs-Boys. Arcs une partie des pius intéressantes, le F. C. Collège a triomphé par 4 buts à 1.

societés

venareat, a 8 % it., repeated general l'orgue.

Club sténo-dactylographique de Pribourg Ouployé). — Ce soir, 3 octobre, leçon à 8 h., au Pensionnat. Les participants sont priés de préparer la lecture rapide des pages 54 à 57 du Signal sténographique de ser-

Société de gymnastique l' « Ancienne ». — Assembéée générale ordinaire, ce soir ven dredi, à 9 h., au local, Hétel de l'Aigh. Noir

redi, a v h., au tocat, trocruce : mgas-Fédération ouvrière fribourgeoise. — Ré uion du comité le samedi, 4 octobre, à 8 % la soir, au Cerele.

Avenir, société de secours en cas de mala-lie. — Ce soir, à 8 h , au local, réunion du

Société de gymnastique « La Freiburgia Dimanche 5 octobre, course d'une journ -Dinanche 5 octobre, course d'une journée d' i Guggisherg, Itinéraire : Bourguillon, cemerawyl, Saint-Ours, Bruntsried, Guggis-teg, Plantayon, Gauglera, Dirlaret, Frob-atin, i A 7 h. ¼ départ du Grand Pont Sus-ndu. A midi, pique-nique au Guggishorn, vitation cordiale à tous les amateurs de Unisses.

Société des Sous-Officiers. — Dimanche course militaire, direction Morat, Dépar pour Bellaux à 8 h. 31 par le F. M. A Le port de l'uniforme est obligatoire.

Calendrier

SAMEDI 4 OCTOBRE

SAMEDI 4 OCTOBRE

Saint François d'Assise, confesseur fondateur de l'Ordre des Frères Hineurs

En 1219, saint François partit avec douze Frères, pour les pays d'Egypte et de Syrie, où il espérait cueillir la conroma du martyre. Le saint arriva devant Damiette et tomba aux mains des Sarrasins; maltraité par eux et conduit auprès du soudan Mélédin, il ini pátila avec une liberté et une force surprenantes, s'offrant même de passer par le feu pour lui prouver la vérité de la religion chrétienne. Le soudan n'osa accepter, mais au lieu du martyre qu'il attendait, François reçui toutes sortes d'honneurs; il put précher en liberté la foi chrétienne. Il alla visiter la Palestine et Antioche, faisant parfout des conquêtes à l'Eglise et à son Ordre. Ce voyage, ett pour résultats d'ouvrir l'Orient aux enfants de saint François, qui sont enconquetes à l'Egise et à son Ordre. Ce voyage, ett pour résultats d'ouvrir l'Orient aux enfants de saint François, qui sont en-core aujourd'hui les gardiens des Saints Lieux. De retour de Syrie, saint François se rettra sur le mont Alverne, où il passa les derniers

Lieux.
De retour de Syrie, saint François se retira sur le mont Alverne, où il passa les derniers temps de sa vie dans de continuelles communications avec Dieu. C'est la qu'il recut les sacrés stigmates. Il y mourut, le samedi sacrés stigmates. Il y mourut, 4 octobre 1226, à l'âge de 45 ans.

Mercuriale

Laits. — L'assemblée des délégués de la Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse tenue dernièrement à Liestal, a chargé son Comité d'entrer en relations la Société de Consommation de Bâle pour la conclusion d'un contrat d'achat sur la base minimum de 18 1/2

centimes.

Bétall. — A la dernière grande foire de la St-Denis, à Bulle, on a constaté un fléchissement général des prix. De l'avis des initiés, cette baisse est surtout due au fait que l'exportation est momen-tanément interdite, à cause de la fièvre tanément interdite, à cause de la nevre aphteuse, par la plupart des pays fron-tières et ajoutons aussi, à la lourdeur constatée sur le marché des laits. Marché du bétail de boucherie très

calme; les prix varient entre 1 fr. 08 et 1 fr. 12 suivant qualité. La vente du t 1 fr. 12 suivane que porc gras inscrit une tendance terme un hausse. On a payé cette semaine 1 fr. 35 à 1 fr. 37 le kilo poids vif.

* littères. — Marché sans aplaint de

Pailles et litières. — Marché sans changement. En France on se plaint de la rareté de la demande qui ira en s'accentuant si l'Angleterre maintient l'interdiction sur l'importation des pailles du Nord

du Nord:

Pommes de terre. — L'arrachage se poursuit activement. La récolte est inégale, aussi les prix sont-ils fermes. Nous ne pensons pas que les Distilleries arriivent à acheter les quantités nécessaires vent, à acheter les quantités nécessaires pour leur prochaine campagne d'hiver, dans les prix de 5 fr. 30 à 5 fr. 50. On a chargé cette semaine des tubercules choi-sis pour la table, dans les prix de 5 fr. 90. a 6 fr. 20, exceptionnellement à 6 fr. 50, snivant qualité et variété. Au dernier marché de Fribourg, les prix pratiqués variaient entre 1 fr. 20 et 1 fr. 40 le variaent entre 1 ir. 20 et 1 ir. 40 ie double décalitée (20 litres), prix notoirement supérieurs à ceux offerts dans nos campagnes; ajoutons qu'il s'agit ici de la ventre au détail.

Céréales. — Marché en baisse sur les blés russes et rormains, mais ferme.
En Suisse pas de chapmann à simpler.

En Suisse, pas de changement à signaler. Quelques ventes se sont faites à l'occasion des marchés-concours de semences tonns dernièrement dans quelques localités. On y a noté les prix de 28-32 fr. pour le froment, 25-30 fr. pour le seigle. Quelques lots extra ont obtenus des prix supérieurs.

Ajoutons icl que malgré la baisse générale constatée sur les grands marchés de blés, on n'entend pas parler d'une baisse correspondante des farines panifables et surtout des farines fourragères et issues de minoteries (remoulage, En Suisse, pas de changement à signaler.

et issues de minoteries (remoulage, sons, etc.).

Eau minérale alcaline, pro dult fribourgeois. Dans tous les bons Hôtels, Catés et Restaurants.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Belgrade, 3 octobre.

Les Serbes ont repris Strouga, hiermatin jeudi. Pichkope avait déjà été re pris mercredi. Tout le sud de la région chyahie est débarrassé des Albanais.

Belgrade, 3 octobre Le combat qui a bre après avoir été dispersés à Liouma et à Vranichta et ils ont opposé aux Ser-

es une résistance désespérée. La bataille continue sans interruption

magne et l'Angleterre auraient donne leur consentement formel à l'occupation d'une importante position par les Serbes dans la nouvelle Albanie.

Les trains des Balkans

Sofia, 3 octobre. L'administration des chemins de l ulgares a adressé à l'administration d chemins de fer serbes une demande con-cernant la date de la reprise de la circu lation régulière des trains et express en tre Belgrade, Sofia et Constantinople.

La politique lialienne

Home, 3 octobre: M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, et son collègue M. Garroni, un-bassadeur à Constantinople, sont partis dans la soirée d'hier jeudi pour San Rossore, où les deux diplomates seront re cus en audience par le roi. Dans les mi lieux officiels, on attache une grande importance à cette entrevue.

Le socialisme international

Bruxelles, 3 octobre.

Le comité exécutif du bureau socialiste international s'est réuni hier soir jeudi. Il a décidé que la prochaine réunion du bureau socialiste international se tiendrait à Londres les 29 et 30 octobre. Cette réunion a pour but de con-sacrer la fusion des différentes nuances du socialisme anglais. Au cours de la séance, la confirmation de leur entente est parvenue au bureau. La réunion fi également l'ordre du jour du con grès de Vienne qui se tiendra en septem bre 1914.

Le roi Othon de Bavière

Munich, 3 octobre. L'état de santé du roi Othon de Ba vière, qui est dément depuis 1870, s'es aggravé. On s'atlend à tout moment à issue fatale. La maladie est due excès de nourriture. En effet, le ro des exces de nourriture. En effet, le foi vent toujours manger et avale tout ce qui lui tombe sous la main, même du sable et de la terre. Il est toujours in-terné dans le château de Finsterwald et se trouve sous la surveillance étroite de deux médecins et de deux gardiens ar més de revolvers.

Les élections italiennes

Rome, 3 octobre. La présidence générale de l'Union romaine, sur les instructions du prési dent général de l'Union électorale catholique italienne, a décidé que tous les collèges de Rome s'abstiendraient dans es élections

L'accident de Grisolles

Copenhague, 3 octobre. Le major danois Krabbe, qui se trou-ait dans la même automobile que le vait dans la même automobile que le major de Winterfeld lors de l'accident de Grisolles, a été transporté dans une maison de santé, des symptômes de dé-rangement mental s'étant manifestés en lui.

La calastrophe de Cerbère

Cerbères (Pyrénées-Orientales), 3 oct Hier jendi après midi, à 3 heures, on cu lieu les obséques de treize victime de la catastrophe. La cérémonie a éto autorités militaires et civiles du départe ment y assistaient. Les treize cercueils étaient portés par des soldats. Toute la population était massée sur le parcours du corlège et beaucoup pleuraient.

Fou furieux

Madrid, 3 octobre. Un nommé Sanchez, qui présentait de

Un nommé Sanchez, qui présentait de-puis peu des symptômes de dérangement cérébral, pénétra, hier matin jeudi, dans la chambre de sa mère âgée de 60 ans, la saisit par les cheveux et la traina jusque dans une arrière-boutique, où il lui mit la tête au-dessus d'un baquet et l'égorgea. Une domestique, réveillée aux cris pous-fée car, le mulheuresse, accourt, peur sés par la malheureuse, accourut pour secourir sa maîtresse. Sanchez la repous sa à coups de couteau et la blessa griè-vement à la tête. Néanmoins, cette fem-me put encore ouvrir la fenêtre et appe-Les agents de police accoururent, mais

Les agents de ponce accoururent, mais Sanchéz les reçut à coups de couteau. Les agents tirèrent quelques coups de revolver en l'air. Sanchez, effrayé, s'en-fuit et se réfugia dans un débit de bois-sons, où il fut arrêté. Pendant qu'on le conduisait au commissariat, Sanchez es-cara de Grapper un valle, cui receil et saya de frapper un prêtre qui passait et cracha sur une fillette.

Copenhague, 3 octobre. Copenhague, 3 octobre.
L'aviateur de la marine militaire Birchest tombé, hier soir jeudi, à 6 heures; de
son appareil, d'une hauteur de 10 mêtres.
Son passager, le lieutenant Thiel, a pu
sauter, à temps: mais Birch s'est trouve
pris sous l'aéroplane et à été grièvement
blessé.

Cromarty (Ecosse), 3 octobre Cromarty (Leoser), a crow-M. Winston Churchill, membre du mi-nistère anglais, et le colonel Seely ont fait un vol dans un aéroplane naval et sont montés à une grande hauteur.

Hendon (près Londres), 3 octobre L'aéroplane « char à bancs » de Gra-ham White a établi un nouveau record, volant pendant vingt minutes avec nenf passagers sans compter le pilote, Il a at-

Socialistes malfaiteurs

New-York, 3 octobre.

Le nommé Davis, alias O'Donnell, a été arrêté. H est accusé d'avoir fail sauter un pont de chemin de fer à Mount Vernon, dans l'Etat de New-York, le 3 septembre 1911.

Suivant les déclarations de l'officier de

Suivant les declarations de l'officier de police qui a opéré l'arrestation, Davis aurait fâit des aveux impliquants dans l'affaire des membres dirigeants de syndicats ouvriers. L'affaire sera, dil-on, aussi sensationnelle que le procès Mac' Namara en 1912.

Indiagnatic 3 octobre

Indianapolis, 3 octobre. Indianapolis, 3 octobre.

Le procurerra e établi une liste d'une douzaine d'atlentats au sujet desquels Davis aurait fait des aveux. Les révélations de Bavis concernerpient la plupart des attaques contre les propriétés commises ces dernières années.

Indianapolis, 3 octobre.

Harry Ownes, secrétaire du syndicat des serruriers, a été arrêté sous l'incul-

pation de conspiration. Il serait compr is à la suite des aveux fails par Davis

Le tramblement de terre de Panama

Panama, 3 octobre. On confirme que le canal n'a aucun ment été endommagé par le tremble-ment de terre de mercredi (voir Faits

Les ravages causés par le tremblemen de terre ont été plus importants dans la province de Los Santos. Le palais du province de Los Santos, Le patais du gouvernement a été détruit et les murs du dépôt de police ont été lézardés dans la ville de Los Santos. Les tours des églises de Macaracas et de Los Santos sont tombées. Dans cette dernière ville, plusieurs autres bâtiments ont été détruits. Une femme est morte de peur.

truits. Une femme est morte de peur.

Panama, 3 octobre.

Une déclaration officielle publiée hier
jeudi après midi dit que la première secousse de tremblement de terre n'a été
ressentie que par le sismographe de
l'observatoire d'Ancon et qu'elle a eu lieu
à 1 heure 40, mercredi après midi. La
plus forte secousse a eu lieu à 11 heures 20, mercredi soir. De cette heure
jusqu'à 5 heures 18 du matin, que'ques
autres secousses ont été enregistrées;
mais la violence des vibrations de 11 heures 25 a été si forte qu'elle a endommage le sismographe. En conséquence, le re port exact de la nuit n'a pu être obte

Les squelettes d'un équipage

Berlin, 3 octobre.

D'après un télégramme de Londres au Berliner Tageblatt, on a découvert, dan une baie voisine du cap Horn (sud de l'Amérique), le voilier Mariborough, de Glasgow, qui se trouvait échoué dans cet endroit depuis vingt-trois ans. On a trouvé à bord vingt squelettes de l'équi-page, qui était composé de 33 hommes.

Acteurs e indésirables »

New-York, 3 octobre.

Lorsque Marc Lloyds, acteur connu, et le jockey Bernard Dillon sont arrivés à bord du vapeur Olympic, ils ont été frappés d'un ordre de rembarquement comme des personnes « indésirables ».

Loyde et Dillon out, formé inmédiale. Lloyds et Dillon ont formé immédiate ment appel à Washington. En atten-dant, ils sont consignés à l'île Ellis.

La profondeur de la mer Paris, 3 octobre.

La canonnière allemande Planet vient La canonnière allemande Planet vient de découvrir, au large des Philippines, la plus grande profondeur de la mer connue jusqu'ici, soit 9780 mètres. Le professeur Schott a montré à la société de géographie de Hambourg du tuf volcanique ramené par la sonde.

Chambres fédérales

procédé d'abord au vote sur l'article 11 qui traite des amendes. Le texte propose qui traite des amendes. Le texte proposé par la commission a été approuvé par 106 voix contre 38. Ces dernières sont allées à la proposition de M. Legler, ten-dant à interdire le système des amendes. L'amendement de M. Schulthess, in-terdisant l'affichage, a été adopté sans opposition.

semble devoir donner lieu à un débat prolongé. MM. Hofmann (Thurgovie) et Scherrer-Füllemann (Saint-Gall) ont pro-Scherrer-Füllemann (Saint-Gall) ont posé à ce sujet un amendement conçu : « Les fabricants n'ont pa droit d'interdire l'exercice du droit sociation par les ouvriers. M. Studer (Zurich) a, de son côté, proposé l'adionetion cuincia jonction suivante: On ne peut entra-ver ou empêcher, ni interdire la fondation d'une association ou l'entrée dans une association. Il est interdit de sévir contre quiconque fait usage du droit d'association.

loppés par leurs auteurs. M. Studer a déclaré la situation actuelle intenable et a demandé de nouvelles garanties pour es onvriers

claré s'opposer à la prise en considéra-lion des amendements et a proposé de modifier l'article visé en ce sens que le

la session pour le samedi 11 octobre

loué au canton de Thurgovie pour le parachèvement de la correction de la Thur.

Etat civil de la ville de Fribourg

MAISSANCES

2 octobre. — Schöni, Jean, fils de Louis; charretier, de Sümiswald (Berne), et de Victorine, née Egger, Grand'Rue.

30 septembre. — Buchler, née Scherly, ouise, épouse de Joseph, lessiveuse, de raroman, née le 21 avril 1836, rae de Laune 66

98 29 30 100 9 725.0 725.0 720.0 715.0 710,0 700,0 695,0

Oct. 8 h. m. 11 14 10 8 9 10 8 h. m. 1 h. s. 9 14 11 11 13 14 1 h. s. 8 h. s. 12 10 10 11 8 h. s.

Conditions atmosphériques en Snisse, ce natin, verdredi, 3 octobre, à 7 heures : Température : 1º à Davos; 5º à Saint-loritz ; 7º à Claris; ailleurs, de 8º à 13º. Iontreux et Locarno ont le maximum, 14º.

Pluies dans le Jura. André ALLAZ, secrétaire de la Rédaction



M. Schulthess, conseiller fédéral, a démodifier l'article, vise en ce sens que le renvoi sans congé d'ouvriers pour le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à une association, soit interdit. Le Conseil des Etats a repris le débat sur les forces hydrauliques à l'art, 40,

traitant des taxes et redevances. Le président a annoncé la clôture de

DÉCÈS

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 3 octobre BAROMÈTRE

715.0 710,0 Moy. 705,0 700,0

TEMPS PROBABLE dens la Suisse occidentale Zurich, 3 octobre, midi C'el nuaseux. Assez doux vers midi.

l'importanc l'importance énorme de l'action remar-quable de l'eau dentifrice Odol? Tandis que les dentifrices généralement employés ne peuvent agir que pendant le temps fort court du nettoyage des dents, l'Odol au contraire, possède une action autisep-tique et rafralchissante qui persiste long-temps après son emploi. L'Odol pénètre dans les cavités des dents, imprègne pour ainsi dire les muqueuses des gencives et les dents de ses éléments antiseptiques et continue encore à exercer se salutaires pendant des heures après son

C'est grace à cette proprie ment unique et particulière à l'Odol que l'on obtient une action antiseptique pro-longée qui débarrasse la denture; jusque dans ses plus fins replis, de tous les dans ses plus fins replis, de tous les germes de fermentation et de putréfac-tion, qui défruisent les dents.

C'est grâce à cette propriété

Lanternes de poche Batteries de rechange

Lampes de rechange GROS ET DÉTAIL E WASSMER

Fribourg

Fribourg

Felles châtaign

Belles châtaignes vertes

10 kg. Fr. 3 25 franco 100 > 18.— port du Morganti & C°, Lugano.

Châlet-Pension de la Tanaz GRANDVILLARD

(Gruyère, 850 m.) On prendrait des pensionnaires, arrangement pour lamilles. Mas A. Scydoux-Currat.

Domestique de maison

connaissant le service intérieur demande place ou emploi analogue. 4337 S'adresser sous H 4336 F, à Haasensieln & Vogler, Pribourg.

Pommes du Valais

Brut 10 kg. 20 kg. 100 kg. Caaada 5,30 10.— 43.— francroseau 4,80 9.— 38.— douces 3,80 7.— 28.— Poires 4.— 7,50 — Doudainax, Charrat, Valais.

un chien d'arrêt

rouge. — Prière de le rapporter à la Police locale, contre récom-pense. 4836

Vente juridique

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux
enchères publiques, le Vendredi
10 octobre, dés 2 heures de
l'après-midi, devant les ateliers
Hertling & Cio, rue de l'Indastrie,
4 coffr s-forts neufs, dont l'un
cuirassé, 1 appareil à souder autogène, ainsi qu'environ 1000 kg.
de fers divers et t'oles.

La vente aura lieu à tout prix.

A LOUER

lø .. Chalet Bethléem" S'adresser à M. Gaston vo der Weid, à Fribourg.

VENTE JURIDIQUE

L'office des faillites de la Sa-rine exposera en vente aux en-chères publiques, jeudi 9 octobre, dès 2 heures du jour, les mar-chandises appartenant à la masse en faillite de Joséphine Domon, à Pérolles, Nº 12, consistant en un magasin de honneterie et mercerie, et un magasin de con-serves et primeurs. La veate aura lieu en bloc et à tont prix.

Bon magasin

d'épicerie, mercerie, quin-caillorie et étoffes, à re-mette, pour cause de santé. Grand chiffre d'affaires; grand centre. Clientèle assurée. Re-prise: environ 10,000 francs. S'adresser sous H 4557 P, à Haasenstein & Vogler, Fri-bourg.

Soupline

Hoile idéaie pour cour-rotes de transmissions en tous genres, Adhésion et sou-plesse parlaites instantances. Seule fabrique en Suisse, chez les inventeurs, F. Mailtard et Fils, Usine des Engrins, à Fey (Yaud). On demande des repré-sentants. H4710 L 4752

Ameublements-

Literie

Lits complets 2 places depuis 100 fr.

avec garantie sommiers, matelas en crins, en liche et en laine Duvets-coussins

TRAVAIL SOICNÉ RÉPARATIONS. Se recommande, 4573

F. BOPP, tapissier rue du Tir, 8, FRIBOURG

Langue alemande et branches commerciales. — Cours semestriels et annuels, cours d'hôtellers. FONDER EN 1876 ECOLE DE COMMERCE WIDEMANN, Bâle. Kohlenberg, 13 Rentrée mi-avril et mi-octobre. — Prospectus par le directeur : Bené WIDEMANN, docteur en droit. 764

JEUNE FILLE

pour garder un enfant. Entrée tout de suite. S'adresser chez Hadame Ca-rern, rue du Milieu, 34, Bienne.

Cours de peinture

donné 41, Grand'Fontaine, le jeudi, de 11 ½ h. à 3 ½ h. Le professeur a exposé au Salon de Paris.

Aquarelle, painture à l'hui-le, sur toile, satin, velours, etc. Pour tous renseignements, s'ad esser 41, Grand'Fon-taine. H 4874 F 4776

DENTISTE H. LIPPACHER

Rue du Tilleul, 153 Bâtiment du Sothard Cons. de 9 à 12 h. et 2 à 5 h. Spécialiste pour la pose de dents artificielles.

Leçoit le mardi, à Loment : Hôtel du Carf

INSTITUT MERKUP

HORW, près Lucerne

pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapide-ment l'allemand, l'anglais, l'ita-lien et les branches commer-ciales.

Pour programmes, s'adresser à la Direction.

4163

Glaces Tableaux

Encadrements Le plus grand choix le mellieur marché, ches F. BOPP-SCHWAB

Ameublements rue da Tir, 8, FRIBOURG

CAFETIERS RESTAURATEURS

Avant d'acheter un

piano automatique ou un

> orchestrion ou un

Piano électrique

adressez-vous de confiance et de-mandez les catalogues gratis de la maison d'édition catholique

Fætisch frères

facteurs de pianos à Vevey, qui vend ses instruments aux meil-leures conditions. Grandes facilités de paiement. Nombreuses références dans le canton de Fribourg. Il est répondu par retour du courrier à toute demande de renseignements. Il 34275 L 4510

Conservatoire et Académie de musique 1 Dme année

Semestre d'hiver 1913-1914

Cours de piano, orgue, harmonium, violon, violoncelle, bois et nivres, chant, solfège, diction, harmonie, histoire de la musique,

accompagnement.
Inscription: 10 fr. pour les élèves fribourgeois ou pour ceux dont
les parents sont établis dans le canton; 20 fr. pour les étrangers.
Pour tous renseigneme ints, s'adresser au bureau de la Direction,
tous les jours de 11 h. à m idi et de 5 h. à 6 h. du soir.
4749



Vente de chevaux réformés de cavalerie

L'administration soussignée vendra en mises publiques, landi 6 octobre, à 11 heures du matin, près du Café de l'Hôtel des Postes, à Fribourg

10 chevaux réformés de cavalerie

Les prix se paient comptant. H 7506 Y 4761 Dépôt fédéral de remonte de cavalerie,

me direz-vous c'est incroyable et pourtant je vous affirme que c'est excellent. Faites-en l'essai et prenez avec votre thé les petites Flûtes au sel Singer légérement salées et vous serer enchanté de votre expérience. Jamais vous n'aurez mieux goût et trouvé excellent l'arôme de votre thé qui, de cette manière

s'apprécie le plus favorablement.

En vente chez Aug. Perriard, P. Hidber, A. Krachbelz, confiseurs, et au « Mercure ».

H 6263 Q 4592

L'hoirie Bacher, à Romont, exposera en vente, par voie de mises publiques, pour cause de partage, mardi 7 octobre, à 2 heures, à l'Hôtel du Cerf, à Homont, ledit hôtel avec ses dépendances. Batiment de style, situe au milieu de la rue principale, dans localité importante et très connue pour ses foires et marchés. Magasin, buanderie, cour, jardin potager. Excellente renommée. Le plus ancien hôtel et rendez-vous des voyageurs de commerce. Clientele assurée de la ville et de la campagne. Entrée à volonté. Favorables conditions de paiement. En cas de non-vente il sera immédiatement procédé à la mise en location.

Pour tous renseignements, s'adresser audit hôtel ou au notaire R. Chatton, à Bomont.

C. T. BROILLET

nédecin-chirurgien-dentiste

a repris

ayant du service, âge : 28 é 40 ans. Gage 50 fr.

JEUNE HOMME

Sommelière



nepors :

Fcois Guidi, agent général, Fri-bourg, rue des Chanoines. Veuve Treyvaud, à Bulle. Foisard, Viatte et L. Pernet, à Rouont. 1871

Une caisse de 5 kg. fr. 2.40 deux caisses fr. 4.50; trois caisses fr. 6.—. Pommes de table, la corbeille de 15 kg. fr. 4.70; tout franco.

Gibier du Pays

=AUTOMOBILE=

d'occasion à vendre, faute d'em-ploi, pour tout de suite. Première marque, en parlait ordre de mar-che, phares, lanternes, etc. S'adres, sous chiffres H 4697 F, 4 Haasenstein & Vogler, Fri-bourg.

Motos à vendre

REPRÉSENTANTS

sont demandés partout

par première maison de Denrées Coloniales, Conserves, Vins et liqueurs pour la vente à crédit aux particuliers solvables. Très foute, provision et, par la

FILLE

et un domestique simple S'adresser par écrit, sous H 4923 F, à Haasenstein et Vo-gler, Fribourg. 4825-1620

Docteur PERRIER

reprendra

ses consultations

lundl 6 octobre

On demande tout de suite

un apprenti boulanger

bien nourri et bien traité. S'adresser sous H 4928 F, à l'Agence Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4828

UN JEUNE HOMME

sérieux, ayant une bonne instruc-tion primaire, demande à entrer comme apprenti dans une maison de commerce. Certificats à dis-position.

position.
S'adresser sous H 4930 F, à
Haasenstein et Vogler, à Fribourg.
4829-1622

5-30 FR.

DENTIERS

même cassés. Seulement lundi 6 octobre, à l'hôtel du Faucon. J'achète or et argent. 4826-1621

Pruneaux du Valais

Colis poste, franco, 10 kg. fr. 3.50; 20 kg. fr. 6.90; tomates 10 kg. fr. 2.50; belles poires 10 kg. fr. 5.— M= Hilbit-Spuhr, a Saxon (Valais).

Fabr:Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POELS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue Sralinti

Luce Berne

seront payés pour vieux

apprenti-comptable connaisant les deux langues et ayant une bonne écriture. Petit traitement dès le début. Offres écrites sous H 4722 F, à Hassenstein & Vogter, à Pri-bourg.

ON DEMANDE out de suite, pour Paris,

une personne

10 ans. Gage 50 fr.
Pourrenseignements, s'adresset
à Him Ovide Wacherel, 79,
rue de Lausanne, Fribourg,

aux particuliers solvables. Très forte provision et, par la suite, engagement au fixe avec bon salaire, frais de voyages, etc. Adresser offres sous Y 4287 X. à Haasenstein & Vogier, Genève Hôtel de campagne demande pour tout de suite une

menuisier, demande pour tout de suite du travail. Peut être occupé aussi comme emtalleur, magasinier, etc. S'ad. sous H 4910 F, à Haasen-stein & Vogler, Fribourg. 4816

pour la cuisine, si possible ayant déjà quelques connaissances, et pour Noci une fille de campagne

On en demande une au courar u service de la salle à mange

Raisins de table I

demande chambre et pen-ston dans une bonne famille française, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la laugue. Offres sous chiffres II 4926 F, à Hausenstein & Vogler, Fri-bourg.

Volaille de Bresse, vrai Bourg, Poissons de mer. Marchandise de première traicheur et à des prix défiant tonte concurrence. Se recommande, 4577

PYTHON, Comestibles, Grand Rue, 66, Fribourg.

ON DEMANDE de 10 à 12 poses. Entrée au 1er novembre. 8415 a S'adresser sons H 4907 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.

faute d'emploi, motos-sacoches en parfait état à tout prix. S'adresser sous H 4912 F, à Haasenstein & Vogler, Fri-bourg.

NOTAIRE

E. CORMINBŒUF, notaire

se trouvera tous les jours, dès le 1et octobre, à son burea HOTEL DES BAINS

HIPPODROME D'YVERDON

Courses de chevaux

Grands concours d'obstacles

Dimanche 5 octobre, des 1 1/2 heure

MUSIQUE

Accordages et réparations d'orgues, pianos et harmonium jours faits par

L. Bugnon et Gio, à Sivirlez

(ci-devant Dougoud et Bugnon)

Représentants pour la vente d'instruments et toutes fournitures de musique. — Leçons pour élèves. — Arrangement de morceaux pour fanfare.

H 4703 F 4663

Coiffeur pour dames

Aucien élève de l'école internationale de coiffure de Londres

Mises juridiques

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchér publiques, le samedi il octobre, des 2 beures du jeu devaut Pécurie Albert Krebs, voiurier, rue des Alpes 2 caléches, 1 voitures, 1 voiure-panier, 1 landeau, 1 victoria, 1 via vis à capote, 1 paire de harnais à l'anglaise, 1 paire de harnais perak, 14 colliers et harnais divers, 18 couvertures et bâches, fau colliers, 5 traineaux, 1 hache-paille, 2 chars à pont, ainsi qu'un sto d'articles pour voiuriers.

La vente aura lieu à tout prix.

H 4933 F 4834

Demandez la plus pure des eaux alcalines naturelles

spécialement indiquée pour les rhumatismes, la goutte, les maladies d'estomac, du foie et des voies urinaires

Excellent rafraichissement, seule on en mélange avec du vin, des strops, etc Représentant : J. SCHERWEY, rue de la Banque, Fribourg

Vente juridique

de machines agricoles

Lundi, le 6 octobre, dès 2 heures du jour, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques,

de Fribourg

un char à 4 roues, etc. La vente aura lieu à tout prix. Fribourg, le 23 septembre 1913. 4660-1559

Capital versé et réserves : Fr. 76,000,000

à 3 ans fixe, nominatives ou au porteur,

Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque. Nous acceptons en paiement des obligations d'autres banques, remboursables ces mois prochains.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre. Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer,

Viande du pays Belle viande de bœut.

fraiche, pour bouillir, à 1 fr. 40 le Mg., contre rembours., par M. CANTIN, boucher, à Fribourg. NOIX

5 kg., fr. 3.25 ; 10 kg., fr. 6.20. Châtaignes

5 kg., fr. 1.80; 10 kg., fr. 3.40. Raisins tessinois

envoient:

Balestra & Trezzini, Astano (Malcantone).

4720

à Châtel-Saint-Denis

INSTITUT DE BEAUTÉ Fréd. HANSELMANN, Pérolles, 6

Spécialiste pour transformation et demi-transformation invisible. H 3705 F 3696 Combinaisons toutes spéciales pour coiffure légère. Discrétion absolue. Téléphone 6.18. 的表示或學數學表示的 Englander

Eau de table gazeuze parfaite

devant la Fabrique de machines

des grands et petits cultivateurs, herses à prairie, machines à battre, hache-pallie, concasseurs, moulins à raisin, écrasepommes de terre, coupe-racine, moulins à fruits, pompes à purin, moulins à yanner, semoirs, charrues, meules d'émeri pour couteaux de faucheuses, moulins pour pommes de terre, pompes de jardin, vis de prestoir, montants de hachepaille, montants de machines à battre, tambours de machines à battre, brouettes de terrassement, divers manches nour outils, diverses plèces de rechange pour machines agricoles,

Banque Populaire Suisse

Mous émetions actuellement, au pair, des

Obligations 4 1/2 0/0

Demdidier, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.

HOIRIE J. DOSSENBACH Bottier

AUX ARCADES, FRIBOURG A L'HONNEUR DE PRÉVENIR sa grande clientèle

que toutes les nouveautés d'automne et d'hiver

BOTTINES DERNIÈRES FANTAISIES et CLASSIOUES Pantousles d'hiver du DOCTEUR RASUREL. Chaussons

SONT EN RAYONS